

Honoraires facturés

TRANSACTIONS

5 000 euros ttc à la charge du vendeur pour une mise en vente inférieure à 350 000 euros

6 500 euros ttc à la charge du vendeur pour une mise en vente supérieure ou égale à 350 000 euros

7 500 euros ttc à la charge du vendeur pour une mise en vente supérieure ou égale à 450 000 euros

8 500 euros ttc à la charge du vendeur pour une mise en vente supérieure ou égale à 550 000 euros

9 500 euros ttc à la charge du vendeur pour une mise en vente supérieure ou égale à 650 000 euros

... / ... 1 500 euros de plus par tranche de 100 000 euros

500 euros ttc à la charge de l'acquéreur de frais de dossier, de rédaction et de suivi des actes d'efficac'immo

Locations

8 euros / m² plafonné à 300 euros ttc par parties au bail de location (locataires et bailleurs)

3 euros ttc / m² plafonné à 50 euros de frais d'état des lieux par parties au bail

Un service un coût raisonnable !